

AVANT-PROPOS

En matière de politiques sportives, l'État doit faciliter au mieux l'accès à la pratique dans tous les territoires, notamment en matière d'offre d'équipements. Parmi les politiques menées, des aides financières sont accordées aux collectivités territoriales par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) pour des opérations de construction et de rénovation des équipements sportifs. La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) est chargée d'instruire et sélectionne les dossiers de demande de subvention des collectivités. Dans ce contexte, la DRJSCS et l'Insee ont décidé de mener une étude visant à qualifier le parc des équipements du territoire, non seulement en termes de répartition géographique, mais également en temps d'accès. Les perspectives d'évolution démographique permettent également d'envisager dans quels territoires l'État pourrait intervenir et pour quels types d'équipements sportifs.

Cette étude dresse le bilan statistique portant sur 5 types d'équipements importants pour les politiques publiques instruites par la DRJSCS :

- les bassins de natation, dont l'offre représente un enjeu majeur à plusieurs titres : la pratique de la natation est fréquente, que ce soit dans une optique compétitive ou de loisir, ces installations sont aussi nécessaires pour la bonne conduite du plan ministériel « apprendre à nager » permettant de lutter activement contre les phénomènes, encore trop nombreux, de noyade. Les piscines sont enfin les équipements les plus coûteux tant en termes de coûts de construction que de fonctionnement, d'entretien ou de rénovation ;

- les terrains de football et de rugby, qui permettent, pour l'un la pratique du sport numéro un dans la région, et pour l'autre celle d'un sport en plein essor. L'aire d'évolution et l'emprise foncière pour ces disciplines n'est par ailleurs pas anodine ;

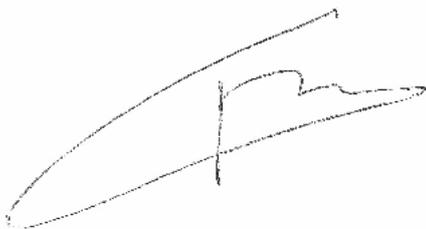
- les plateaux d'EPS et multisports de proximité, pour lesquels la DRJSCS a mené depuis 2008 une vaste campagne d'aide à la construction. Il était devenu nécessaire de faire un état des lieux de la répartition géographique de l'offre au sein du territoire. Les skateparks et sites de vélo freestyle viennent compléter une offre d'équipements en accès libre et plutôt destinée aux jeunes pratiquants ;

- les salles multisports, ou gymnases, qui accueillent de nombreuses activités et des publics différents, dont les scolaires ;

- enfin, la DRJSCS a souhaité valoriser les sports traditionnels et emblématiques du Languedoc-Roussillon (balle au tambourin, courses camargaises et joutes) en opérant un zoom particulier sur ces trois disciplines régionales.

À compter du 1^{er} janvier 2016, les politiques publiques s'exerceront dans la région regroupant les actuelles Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Cette étude s'inscrit donc dans une démarche de diagnostic, mais aussi de projection qui pourra alimenter un futur schéma régional du sport.

Le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
(DRJSCS)



M. Pascal ETIENNE

Le Directeur Régional de l'Institut national
de la statistique et des études économiques
(Insee)



M. Christian TOULET